

REGION MARITIME



*Commune des Lacs 1*

Aného  
Ville tricentenaire  
Deux fois capitale du Togo

1951-2023

130 B.P. 109 Aného - TOGO

Standard : (+228) 70 52 67 67

[www.lacs1.mairie.tg](http://www.lacs1.mairie.tg)

[contactmairieaneho@lacs1.mairie.tg](mailto:contactmairieaneho@lacs1.mairie.tg)

Membre Fondateur de la Fatière  
des Communes du TOGO  
(F.C.T.)

Membre de l'Association  
Internationale des Maires  
Francophones (A.I.M.F.)  
Partenaire du Conseil Général  
des Yvelines (France)

Membre des Cités et Gouvernements  
Locaux Unis d'Afrique  
(CGLU Afrique)

Membre de l'Organe des Collectivités  
Territoriales Transfrontalières  
du Sud Bénin Togo  
(OCT- SBT)

MINISTERE DE L'ADMINISTRATION  
TERRITORIALE DE LA  
GOUVERNANCE LOCALE ET DES  
AFFAIRES COUTUMIERES

REGION MARITIME

PREFECTURE DES LACS

COMMUNE DES LACS 1

CABINET

SERVICE COMMUNICATION

N° 006 /2026/MATGLAC/RM/PL/CL1-CAB-SC

REPUBLIQUE TOGOLAISE  
Travail - Liberté - Patrie  
\*\*\*\*\*

## COMMUNIQUE

La Mairie de la Commune des Lacs 1 informe l'ensemble de sa population, en particulier les abonnés au service de ramassage des ordures ménagères, du démarrage d'une opération complémentaire de collecte de données à compter du 7 avril 2026.

Cette initiative permettra à la mairie d'identifier les zones actuellement couvertes et celles non encore desservies par le service de ramassage des ordures, afin de permettre une extension progressive et équitable de ce service à l'ensemble du territoire communal.

À cet effet, une équipe mixte composée d'agents de la mairie et de Volontaires d'Engagement Citoyen (VEC) sera déployée dans les quartiers / village, afin de recueillir les informations complémentaires auprès des abonnés.

La Mairie invite la population à :

- Réserver un bon accueil aux agents de collecte ;
- Fournir des informations exactes et complètes ;
- Signaler toute difficulté ou irrégularité aux services municipaux.

La Commune des Lacs 1 rassure ses abonnés que les données collectées seront utilisées exclusivement dans le cadre de l'amélioration du service public de gestion des déchets et resteront confidentielles.

Le Maire compte sur la collaboration de tous et de toutes pour la réussite de cette opération, essentielle pour un cadre de vie plus sain et durable.

Toute difficulté ou irrégularité à la présente opération pourra être signalée à la Commune des Lacs 1 sur les +228 23 30 17 63 / 70 52 67 67

Fait à Aného, le 27 Mars 2026



Me Alexis John C.D. AQUEREBURU